

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

**MIEUX COMPRENDRE LES TRAJECTOIRES D'ENGAGEMENT DANS LE CRIME
ORGANISÉ CHEZ LES 16 À 35 ANS AU QUÉBEC**

**ESSAI PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE DE LA
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION**

**PAR
MAXIME CARRÉ**

MARS 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
MAITRISE EN PSYCHOÉDUCATION (M. Sc.)

Direction de recherche :

Julie Carpentier

Directrice de recherche

Comité d'évaluation :

Julie Carpentier

Directrice de recherche

Natacha Brunelle

Évaluateur

Résumé

Cet essai empirique qualitatif porte sur une analyse de données secondaires du projet 1A *(Ré)intégration sociocommunautaire : Point de vue des jeunes 16-35 ans* du programme de recherche en partenariat **(RÉ)SO 16-35**. Il a pour but de documenter les trajectoires d'engagement au crime organisé des jeunes de 16 à 35 ans au Québec. Pour ce faire, Une analyse thématique des entrevues de cinq participants âgés de 17 à 33 ans, qui ont autorévéélé faire partie d'une organisation criminelle, a été effectuée. Les résultats de cet essai témoignent de similitudes entre les trajectoires d'engagement au crime organisé et les trajectoires d'engagement à la criminalité traditionnelle. Cela va dans le sens contraire de la littérature mentionnant que les deux types de trajectoires sont différentes l'une de l'autre (Kleemans et De Poot, 2008). Les résultats permettent également d'identifier différentes motivations à s'investir dans une organisation criminelle comme l'argent, l'image et autres. Ils ont également permis d'identifier différentes variables ayant un impact sur l'engagement comme la présence de contact et les compétences personnelles. Ces résultats mettent de l'avant l'importance des travaux qualitatifs afin de mieux saisir la complexité et la singularité des différentes trajectoires d'engagement au crime organisé.

Table des matières

Résumé	iii
Introduction	6
Crime organisé vs criminalité traditionnelle	7
Les trajectoires d'engagement au crime organisé	7
Mécanismes d'engagement au crime organisé	9
Intérêt de recherche et objectif de l'essai	10
Méthode.....	12
Confidentialité et certification éthique	12
Recrutement.....	12
Mode de cueillette de données	13
Participants de la présente étude	14
Analyse des données des participants à l'essai	16
Résultats	17
L'environnement à l'enfance.....	17
Violence dans le milieu familial et placement en protection de la jeunesse	17
Délinquance dans la famille	19
Le parcours de délinquance.....	20
Les premiers comportements délinquants	20
Les premières démêlées avec la justice.....	20
L'engagement lié aux motivations	21
L'argent	21
L'image	22
Autres facteurs de motivation.....	23
L'engagement lié aux opportunités criminelles	24
Les contacts	24

Les compétences.....	25
Discussion	27
L'environnement à l'enfance et à l'adolescence	27
Le parcours de délinquance.....	28
Les motivations et les opportunités criminelles	28
Liens avec la psychoéducation.....	29
Forces et limites de l'essai.....	30
Conclusion.....	32
Références	33

Introduction

Il est difficile de dégager dans la littérature un consensus quant à une définition claire et précise de ce qu'est une organisation criminelle. Bouchard et ses collègues (2015) rapportent que cette difficulté est essentiellement due aux nombreux types de délits relevant du répertoire du crime organisé et aux types de groupes ou d'organisations liés au phénomène.

Le Code criminel canadien (2015) définit une organisation criminelle comme étant un :

Groupe, quel qu'en soit le mode d'organisation, composé d'au moins trois personnes se trouvant au Canada ou à l'étranger, et dont l'un des objets principaux ou une des activités principales est de commettre ou de faciliter une ou plusieurs infractions graves qui, si elles étaient commises, pourraient lui procurer, ou procurer à une personne qui en fait partie, directement ou indirectement, un avantage matériel, notamment financier (article 467,1 (1))

Les nombreuses définitions du crime organisé et leurs particularités peuvent provoquer des écarts dans la recension des crimes associés à une organisation criminelle (Saunders et Lawrence, 2013). Il devient donc difficile de dresser un portrait précis de l'ampleur du crime organisé. Cela s'explique également par le fait qu'une minorité de crimes seulement est déclarée officiellement. Une analyse des crimes rapportés dans la déclaration uniforme de la criminalité (DUC) version 2.2 entre 2006 et 2009 démontre que seulement 1,82 % du volume et de la gravité de la criminalité était attribué à des organisations criminelles (Saunders et Lawrence, 2013). Ces auteurs estiment que ce taux représente probablement une fréquence de crime attribuable aux organisations criminelles considérablement inférieure à la réalité. Ainsi, le peu de données engendre des difficultés à comprendre comment les gens s'engagent dans une organisation criminelle (Delisi et Piquero, 2011). La Gendarmerie royale du Canada estime qu'il y a plus de 2000 groupes du crime organisé actifs au Canada (Northcott, 2021). Plus de la moitié de ces groupes entretiennent des liens à l'échelle interprovinciale et internationale.

Crime organisé vs criminalité traditionnelle

Différents facteurs peuvent expliquer ce qui distingue la criminalité organisée de la criminalité plus « traditionnelle à haut volume » (*high volume criminality*) (Kleemans et De Poot, 2008 ; Kleemans et Vere Van Koppen, 2020 ; Vere Van Kopen *et al.*, 2010). D'abord, les relations prennent une importance différente. Former une organisation demande d'avoir un accès à un réseau de fournisseurs et de clients. La confiance est importante entre les membres puisque les activités du crime organisé incluent généralement d'importants risques financiers. La création de ces relations entre les membres et les partenaires peut prendre beaucoup de temps et d'énergie et nécessite différentes aptitudes chez le délinquant afin d'être entretenue. Le second facteur est le caractère multinational des activités criminelles. Différents types de crime nécessitent l'accès à des contacts à l'extérieur de leur pays tel que le trafic de drogues, l'exploitation sexuelle, le trafic d'armes et le trafic d'immigrants illégaux. Le troisième facteur est la complexité plus importante des crimes des organisations criminelles que dans tous autres types de crime. Pour les personnes impliquées, et comme mentionné, le réseau est nécessaire, mais implique une complexité de gestion afin de diminuer les risques d'être arrêté. Il est donc nécessaire pour les organisations criminelles de se doter de membres ayant des aptitudes particulières.

Les trajectoires d'engagement au crime organisé

Les trajectoires d'engagement des membres du crime organisé ne correspondent pas aux trajectoires d'engagement à la criminalité traditionnellement décrites dans la littérature (Kleemans et De Poot, 2008). Elles contredisent également l'idée que les crimes commis à un âge adulte sont habituellement précédés d'une carrière criminelle à l'adolescence (Kleemans et Vere Van Koppen, 2020). La trajectoire d'engagement la plus fréquente au crime organisé est composée d'individus s'étant engagés dans des activités criminelles à l'âge adulte (Morgan et Payne, 2021 ; Vere Van Koppen *et al.*, 2010). Ce type de trajectoire d'engagement à la criminalité est peu documenté. En fait, un engagement à la criminalité à l'âge adulte peut être considéré comme une anomalie dans la recherche sur la criminalité traditionnelle et les formes de criminalité plus grave (Kleemans et Vere Van Koppen, 2020). Il est estimé que seulement 18 %

des membres du crime organisé s'inscrivent dans un schéma plus traditionnel d'engagement à la criminalité (Francis *et al.*, 2013).

Quatre trajectoires d'engagement au crime organisé sont principalement identifiées (Vere Van Koppen *et al.*, 2010). D'abord, il y a ceux qui s'engagent à l'âge adulte. Contrairement à la littérature portant sur la délinquance générale, qui tend à démontrer que les comportements délinquants diminuent généralement à l'âge adulte, celle sur le crime organisé montre plutôt que les gens s'engagent dans le crime organisé entre 26 et 29 ans (Morgan et Payne, 2021 ; Vere Van Koppen *et al.*, 2010). Le sommet de la criminalité de ce groupe, c'est-à-dire l'âge auquel la fréquence des crimes commis est la plus élevée, est atteint après l'âge de 40 ans (Vere Van Koppen *et al.*, 2010). On estime, à l'aide de données officielles, que c'est entre 35 % à 45 % des membres du crime organisé qui s'engagent à l'âge adulte (Campedelli *et al.*, 2021 ; Morgan et Payne, 2021 ; Vere Van Koppen *et al.*, 2010).

La seconde est une trajectoire dont l'âge moyen d'engagement est de 15 ans et dont le sommet de la criminalité est atteint à 23 ans. Celle-ci représente environ 11 % des membres du crime organisé. La troisième est une trajectoire de persistance qui représente environ 30 % des membres du crime organisé constitué d'individus s'engageant dans le crime organisé à l'adolescence et qui persistent à l'âge adulte. La quatrième est une trajectoire composée de ceux n'ayant aucun casier criminel avant le crime de référence et représente environ 19 % des membres du crime organisé. Au sein de cette dernière trajectoire, 70 % sont âgés de plus de 30 ans au moment du crime alors que l'âge moyen est de 37 ans (Vere Van Koppen *et al.*, 2010). En moyenne, les membres d'organisations criminelles ont leur premier contact avec la justice à l'âge de 27 ans et leur niveau de délinquance tend à s'atténuer seulement vers 50 ans (Van der Geest, *et al.*, 2020).

Les données de l'étude de Vere Van Koppen et ses collègues (2010) permettent de tirer deux conclusions (Kemp *et al.*, 2019). La première est que les personnes associées au crime organisé ne sont pas nées criminelles, mais ont plutôt tiré avantage de circonstances qui ont fait

en sorte que des opportunités leur ont été présentées. Dans une moindre mesure, certaines personnes sont passées d'une criminalité commune au crime organisé. La seconde conclusion est que les membres du crime organisé n'adoptent pas une trajectoire d'engagement prédéfinie. Des « points tournants » influencent leur engagement à l'intérieur d'activités criminelles. Finalement, il est possible que certains individus s'engagent plus tôt à l'intérieur du crime organisé, mais ceux-ci ne sont pas répertoriés à ce moment dans les données officielles, puisqu'ils n'ont pas fait l'objet d'interventions policières. En effet, 25 % des membres d'organisation criminelle ont eu une première condamnation criminelle après 18 ans, 59 % après 20 ans, 30 % après 25 ans et 10 % après 30 ans (Fuller *et al.*, 2019). Le chiffre noir de la criminalité demeure une des principales limites des études menées sur l'engagement criminel. D'ailleurs, peu de recherches ont été effectuées quant aux circonstances associées à l'engagement dans le crime organisé en soi.

Mécanismes d'engagement dans le crime organisé

Cinq mécanismes d'engagement dans le crime organisé sont identifiés (Kleemans et De Poot, 2008). L'engagement délibéré est le premier de ceux-ci. Ce type d'engagement fait référence aux compétences d'un individu, qui répondent aux besoins d'une organisation criminelle. En effet, certaines aptitudes spécifiques peuvent faciliter l'intégration d'une personne au sein d'une organisation (gestion de transports, gestion financière, connaissances légales, habiletés en entrepreneuriat, etc.).

Les relations sociales représentent le second mécanisme (Kleemans et De Poot, 2008). Celles-ci sont importantes afin d'avoir accès à des fournisseurs ou clients, par exemple. Il est également important que la confiance soit installée dans ces relations en raison des importants risques financiers qui peuvent être engendrés par les activités criminelles. La création de telles relations peut prendre beaucoup de temps et d'énergie (Kleemans et De Poot, 2008).

Les liens de travail peuvent aussi représenter un mécanisme d'engagement. Les professions offrant des contacts et des voyages internationaux peuvent mener à la découverte

d'opportunités d'activités criminelles. Les emplois mettant de l'avant l'autonomie représentent également un facteur influent. Ce type d'emploi peut faciliter l'engagement, car il simplifie la combinaison entre les activités légales et illégales. Enfin, le caractère social d'un emploi est également à considérer. Les réunions fréquentes avec différents types de personne représentent une opportunité de créer des liens avec un potentiel codélinquant qui possède des aptitudes complémentaires (Kleemans and Van de Bunt 2008).

Le quatrième mécanisme d'engagement se fait par les activités de loisirs. Les relations établies à l'intérieur de différents loisirs peuvent permettre à des individus de différents univers sociaux de se rencontrer et d'établir une relation criminelle. Le cinquième mécanisme d'engagement est en lien avec les événements difficiles de la vie, par exemple, une faillite qui pourrait mener un individu à se tourner vers des opportunités criminelles lucratives (Kleemans et De Poot, 2008).

Le caractère intergénérationnel d'engagement dans une organisation criminelle n'est également pas négligeable. C'est 91 % des fils de membre d'organisation criminelle qui sont connus pour au moins une infraction criminelle à 19 ans ou plus ; 52 % ont alors commis plus de quatre crimes et 43 % ont purgé au moins une peine d'emprisonnement. L'âge d'engagement à la criminalité de fils de membres d'organisation criminelle est également 7,5 ans plus tôt que l'âge de leur père au moment de leur engagement. Pour les filles de membres d'organisation criminelle, 50 % sont connues pour une infraction criminelle à 19 ans ou plus, mais principalement pour un délit mineur (Van Dijk *et al.*, 2019).

Intérêt de recherche et objectif de l'essai

Peu de données portent sur les trajectoires d'engagement dans les organisations criminelles en Amérique du Nord. Les études citées antérieurement sont principalement centrées sur l'Europe. La trajectoire d'engagement à la criminalité à l'âge adulte abordée précédemment est considérée comme une découverte significative selon ses auteurs. Celle-ci vient défier les idées conventionnelles en lien avec les carrières criminelles (Kleemans et Vere Van Koppen,

2020). Elle peut s'expliquer par le fait que la majorité des études portant sur les trajectoires d'engagement dans la criminalité sont concentrées sur des délinquants moins âgés et sur la criminalité traditionnelle (Vere Van Koppen *et al.*, 2010, Kleemans et De poot, 2008). Les études, en général, se basent également sur des données officielles de la criminalité. Il est également possible d'émettre l'hypothèse qu'il peut être difficile de recruter des membres d'organisations criminelles afin de participer à des études autorévélées et/ou qualitative questionnant la délinquance. Malgré l'hétérogénéité des trajectoires de délinquance, les études actuelles tendent à traiter tous les membres du crime organisé de la même façon. Cette homogénéité vient limiter la compréhension des trajectoires d'engagement dans le crime organisé (Kemp *et al.*, 2019).

Ce manque de connaissance fait inévitablement en sorte qu'il devient difficile d'identifier et planifier des interventions au bon moment afin de prévenir l'engagement à l'intérieur d'organisations criminelles (Morgan et Payne, 2021). C'est principalement en raison de ces lacunes que l'objectif de cet essai est de mieux comprendre les trajectoires d'engagement dans le crime organisé des jeunes de 16 à 35 ans au Québec. L'originalité de cet essai réside dans le fait que, plutôt que de tirer des conclusions à partir des données officielles, c'est le point de vue des individus eux-mêmes qui sera exploré pour identifier des trajectoires d'engagement dans le crime organisé.

Méthode

Afin d'atteindre les objectifs de cet essai, une analyse de données secondaires du projet 1A (*Ré*) *intégration sociocommunautaire : Point de vue des jeunes 16-35 ans*, réalisé dans le cadre du programme de recherche en partenariat (*RE*) *SO 16-35*, a été effectuée. (*RE*) *SO 16-35* est un programme de recherche dont le but est « d'analyser et de favoriser les trajectoires de désistement de la délinquance, de la déviance et de la (ré) intégration sociocommunautaire des jeunes criminalisés âgés de 16 à 35 ans » (F.-Dufour *et al.*, 2024). Ce programme de recherche est divisé en trois axes et est composé de six projets, dont un qui vise à documenter les trajectoires déviantes, les trajectoires psychosociales et les trajectoires d'utilisation de services des jeunes judiciairisés (Projet 1A). Le projet est mené par 16 chercheurs provenant de cinq universités et de trois centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) ainsi que de 23 partenaires du réseau public et communautaire de trois régions québécoises représentant des missions et clientèles diversifiées comme la délinquance, la dépendance, la santé mentale, l'employabilité et l'hébergement. L'objectif principal de (*RE*) *SO 16-35* est de développer et d'appliquer des stratégies d'intervention plus efficaces et concertées appuyées par un partenariat intersectoriel qui favoriseraient les trajectoires de désistement criminel et de (ré)intégration sociocommunautaire des jeunes délinquants âgés de 16 à 35 ans (Brunelle *et al.*, 2020).

Confidentialité et certification éthique

Cet essai s'inscrit dans l'objectif 1.1 du **Projet 1A (Ré) intégration sociocommunautaire : Point de vue des jeunes 16-35 ans**, soit documenter les trajectoires déviantes, les trajectoires psychosociales et les trajectoires d'utilisation de services des jeunes judiciairisés. Un certificat d'éthique (**CER-18-249-07.01**) a été émis pour ce projet par le comité d'éthique de l'UQTR.

Recrutement

Au total, 140 individus ont participé au projet (*RE*) *SO 16-35*. Deux modalités de recrutement ont été utilisées. Les gestionnaires des intervenants des milieux de recrutement qui le désiraient ont été rencontrés afin de déterminer la modalité de recrutement s'appliquant le mieux

à leur milieu. La première stratégie proposée consistait à l'identification d'un ou plusieurs intervenants recruteurs ayant comme mandat de présenter brièvement le projet à la clientèle ciblée à l'aide de documentation fournie par le projet. Cette documentation portait sur les objectifs du projet, l'implication attendue, la nature volontaire et confidentielle de leur implication et la compensation offerte. Les jeunes souhaitant participer avaient alors à remplir un formulaire d'autorisation de transmission de l'information confidentielle qui mentionne qu'ils acceptent que l'équipe de recherche les contacte afin d'expliquer davantage la recherche et valider leur intérêt à participer. La seconde stratégie consistait à utiliser une publicité accrocheuse s'adressant aux jeunes judiciairisés comprenant les informations sur le projet. Cette publicité pouvait être remise ou affichée par les organismes partenaires. Le but de celle-ci était que les participants volontaires contactent par eux-mêmes l'équipe de recherche afin de participer au projet.

Les critères d'inclusion afin de participer à la recherche étaient d'être âgé entre 16 et 35 ans, de provenir de l'une des trois régions ciblées (Montréal, Québec, Mauricie–Centre-du-Québec), de provenir de l'un des quatre secteurs de recrutement (centre jeunesse, justice alternative, service correctionnel et dépendances/santé mentale/employabilité) et d'avoir été en contact avec le système judiciaire ou correctionnel au cours des deux dernières années. Les critères d'exclusion étaient d'avoir moins de 16 ans ou plus de 35 ans et lorsque le milieu de recrutement exigeait un consentement, les jeunes mineurs en LSJPA ne devaient pas avoir de restriction légale de contact avec leurs parents. Les participants ont été recrutés sur une base volontaire à l'intérieur des organismes partenaires. Une compensation financière de 20 \$ a été offerte à la suite de leur participation au premier temps de mesure et de 40\$ au deuxième temps de mesure.

Mode de cueillette de données

Les données de *(RÉ) SO 16-35* ont été colligées à l'aide de deux entretiens semi-dirigés d'une durée moyenne de 96 minutes, sur une période de 21 mois. Au moment du premier contact, un formulaire de consentement a été présenté et expliqué aux participants. Les entretiens avaient

pour but de documenter les trajectoires psychosociales et déviantes des participants ainsi que leur utilisation et leur perception des services reçus. Les thèmes abordés lors de l'entretien ont porté sur la délinquance, le parcours judiciaire ou correctionnel, la participation sociale, l'accès aux ressources et l'exploration identitaire. Les participants avaient la possibilité et la liberté de refuser de répondre à certaines questions ou de mettre un terme à leur participation pendant l'entretien, ou à tout autre moment. Un questionnaire de données sociodémographiques a été passé à la fin de chaque entretien afin de dresser un portrait de l'échantillon des participants rencontrés. Une attention particulière aux inconforts a été portée par les assistants de recherches qui ont dirigé les entretiens. Les participants ont également pu être référés à des services adéquats ou à des ressources en regard de leur situation à l'aide d'une feuille de ressources qui leur a été remise à la fin de leurs entretiens. Les assistants de recherche pouvaient aussi accompagner le participant vers un intervenant ou le soutenir dans un premier contact téléphonique avec la ressource qu'il souhaitait joindre. Les entretiens ont été effectués en ligne ou en présence par les assistants de recherche qui ont été formés spécifiquement pour le projet. L'ensemble des entretiens ont été retranscrits en format Word par ceux-ci. Pour le présent projet, seules les données du temps 1 ont été analysées.

Participants de la présente étude

Aux fins de l'essai, cinq participants du projet (*RÉ*) *SO 16-35* ont été retenus à l'intérieur de l'échantillon total du projet 1A qui était de 140 participants. Ceux-ci ont été sélectionnés en raison de leur implication autorévélee dans une organisation criminelle de type crime organisé. Il s'agissait du seul critère d'inclusion supplémentaire afin d'être retenu pour cet essai. Le Tableau 1 présente les données sociodémographiques de base des cinq participants à l'étude. Au moment du premier entretien, quatre des participants s'identifiaient au genre masculin et une au genre féminin. Tous les participants ont rapporté avoir été impliqués dans le trafic de drogues, mais aucun d'entre eux n'a été judiciairisé pour ce type d'infraction. Les infractions judiciairisées étaient plutôt liées à des infractions contre la personne (p. ex. menaces de mort, voies de fait).

Tableau 1*Participants à l'étude*

Nom fictif du participant	Âge	Sexe	Activité(s) criminelle(s)	Infractions sanctionnées
Grégoire	17 ans	M	Trafic de drogue Proxénétisme	Complot de meurtre Voie de fait Bris de probation Vol/fraude
Maxime	26 ans	M	Trafic de drogue	Voie de fait
Angélique	28 ans	F	Trafic de drogue	Voie de fait Tentative de meurtre
Yves	33 ans	M	Trafic de drogue	Voie de fait
Claude	22 ans	F	Trafic de drogue	Menace de mort

Analyse des données des participants à l'essai

Les verbatims dénominalisés des entretiens ont été analysés par le biais d'une méthode qualitative d'analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2021). Cette analyse s'est effectuée à l'aide du logiciel d'analyse qualitative NVivo. Une catégorisation théorique a d'abord été effectuée afin d'identifier les principaux thèmes à l'étude. Ceux-ci ont été identifiés à l'aide de la littérature scientifique abordée dans l'introduction. Ils ont été identifiés sur la base qu'ils étaient homogènes (permettant de regrouper des éléments similaires), pertinents (en lien avec la question de recherche) et exhaustifs (permettant de recouvrir l'ensemble des données pertinentes) (Delacroix, Jolibert, Monnot et Jourdain., 2021). À la suite de l'identification des thèmes, une analyse verticale des verbatims a été effectuée. Chacun des verbatims a été analysé question par question afin de regrouper les réponses pertinentes au sein des différents thèmes. Une analyse horizontale fut ensuite effectuée afin de comparer les différentes réponses des participants s'intégrant dans les thèmes. Enfin, le contenu des différents thèmes fut comparé avec la littérature scientifique sur le sujet.

Résultats

L'analyse thématique des verbatims a permis d'identifier dans le discours des participants quatre principaux thèmes afin de documenter et de mieux comprendre les trajectoires d'engagement dans le crime organisé : 1) l'environnement à l'enfance et l'adolescence, 2) le parcours de délinquance, 3) l'engagement lié aux motivations et 4) l'engagement lié aux opportunités criminelles.

L'environnement à l'enfance

Les participants à l'étude présentent tous des parcours de vie différents, mais ont en commun le fait d'avoir vécu des événements difficiles à l'intérieur de leur environnement familial. La violence dans le milieu familial et les placements en protection de la jeunesse ainsi que la délinquance dans la famille seront documentés dans cette section.

Violence dans le milieu familial et placement en protection de la jeunesse

Grégoire, Angélique, Yves et Claude ont tous grandi dans un milieu familial dans lequel il y avait de la violence. Ils associent leurs expériences d'adversité à leur engagement délinquant. Ces expériences sont directement associées aux épisodes de placement. Grégoire n'a pas connu son père. Il est demeuré avec sa mère pour la première année et demie de sa vie. Sa mère était travailleuse du sexe et a été victime de violence conjugale alors qu'elle avait toujours la garde de Grégoire.

Pis dans le fond, dès ma naissance, la DPJ était dans ma vie pis j'ai été placé à un an et demi dans une famille d'accueil. J'ai été transféré de famille d'accueil pis tsé j'ai eu des mauvais traitements chez ma mère. Ma mère était victime de violence conjugale. Tsé je suis né dans la violence, dans la haine, dans... (Grégoire)

Son parcours en protection de la jeunesse a également été marquant. Il fait référence à ses multiples changements de famille d'accueil : « Ça, ça l'a changé beaucoup... ça l'a eu des grosses répercussions sur moi. » (Grégoire).

Angélique a également vécu à l'intérieur d'un milieu dysfonctionnel. De 6 mois jusqu'à ses 11 ans, elle a été placée en famille d'accueil à plusieurs reprises. Elle fût adoptée à 11 ans et

est demeurée en suivi avec la protection de la jeunesse jusqu'à sa majorité. Cela a eu un grand impact sur sa perception de la famille : « Oui, que j'ai vécu aussi, j'ai été 11 ans séquestrée et violée, abusée faque c'est pour ça, que j'ai pas ben ben des bonnes jauges positives de la famille. » (Angélique)

Yves est demeuré avec ses deux parents jusqu'à 13 ans, au moment où ses parents se sont séparés. Il décrit son père comme étant un homme violent, notamment à son endroit. Il décrit son milieu familial comme un milieu « très open » sur la drogue et la sexualité. De 13 à 15 ans, il est demeuré avec sa mère. Il définit sa relation avec sa mère comme « chat et chien ». Les difficultés relationnelles ont mené à un placement en centre d'accueil à l'âge de 15 ans. Il a vécu ce placement comme un abandon. Il perçoit son passage en centre d'accueil comme un facteur accentuant de ses comportements délinquants.

[...] à 15 ans ils m'ont carrément abandonné. Mon père que lui il a tout coupé contact, il s'en câlisse, je suis une erreur, [...] mais ça c'est vraiment l'évènement marqueur dans ma vie, ça été voir mes parents qui m'ont crissé en centre d'accueil. Pis ça m'a vraiment enragé là, littéralement, pis après ça, ben c'est ça, j'ai commencé à faire l'école du crime en centre d'accueil où est-ce que là, j'ai appris à vendre pis j'ai appris à voler, j'ai appris euh ... à tout ça. (Yves)

Claude provient également d'un milieu dans lequel il y avait de la violence. Son père était violent physiquement et psychologiquement avec lui et sa mère.

C'est vraiment horrible la façon qu'il me traitait pis qui traitait ma mère. Il me prenait dans le corridor, il me lançait à l'autre bout de la porte pis il me menaçait de ... il me menaçait de plein de choses. Il me disait qu'il allait me tuer pis, des fois, j'avais peur. Je pleurais et je lui disais : « Papa, j'ai peur que tu me tues. » Il me regardait pis il me disait : « tu fais ben d'avoir peur que je te tue. » [...] Il disait que j'étais un bon à rien, que j'étais laid à chier, qu'il regrettait de pas m'avoir fait avorter. (Claude)

Claude estime que ses antécédents familiaux constituent le principal facteur d'engagement dans la criminalité. Il n'a jamais été placé en protection de la jeunesse. Ses parents utilisaient les menaces afin d'éviter qu'il raconte ce qu'il vivait à la maison : « Pis mon père m'a toujours menacé depuis que j'avais 12 ans que « si tu parles à DPJ, je te mets dehors. » (Claude). La DPJ est entrée dans sa vie à l'âge de 17 ans après qu'il a eu fait une tentative de suicide. À ce moment,

sa mère lui avait également fait des menaces afin qu'il ne parle pas avec la DPJ : « [...] à ma première rencontre, ma mère a menacé de se suicider devant moi. Genre elle a pris un couteau pis elle a dit : « Si tu parles à la DPJ, je me suicide. ». (Claude) Puisqu'il a tout de même accepté de parler de son vécu à la DPJ, ses parents l'ont mis dehors du domicile familial.

Délinquance dans la famille

Maxime provient d'un milieu familial impliqué dans le crime organisé. Ses parents et un membre de sa famille élargie étaient propriétaire d'un bar de danseuses. Il a commencé à fréquenter ce milieu en bas âge et y fut introduit par son père pour y travailler alors qu'il avait 16 ans : « Pis aussi moi j'avais un problème aussi tsé, mon père il m'avait envoyé travailler dans des bars de danseuses, parce que moi je suis gay là. Il pensait si j'allais là que je changerais ma euh... ma perception là. » (Maxime)

Angélique provient également d'une famille impliquée dans le crime organisé. Dès son jeune âge, elle et a été témoin de plusieurs événements criminels ou violents.

Oui, pis j'ai été élevée par une famille de biker, faque en gros euh, on... on sait qu'est-ce qui se passe dans la gamique déjà là. Moi à 5 ans là euh, j'en ai vu des affaires là. À 5 ans là, drette quand j'étais petite là, j'en ai vu des affaires. Moi je me, je me réveillais sur une banquette avec le sac d'escalade là pis euh, on est dans le fin fond d'un bois, les lumières allumées, moi je me réveille à 3h du matin dans le char. Qu'est-ce que tu penses que je vais faire, je vais rester dans le char? Non, je débarque du char, m'à aller voir... là, à un moment donné, en me promenant dans le bois, en suivant les lumières, t'entend que, deux, trois personnes parler euh, tu suis la voix esti. Là t'arrives au boute, ben le gars il mange une balle de 12 dans la tête. Ça c'est des choses que j'ai vues. (Angélique).

Claude fut également témoin de conduites délinquantes de la part de son père. Il est d'avis que ce sont ces conduites qui l'ont initié à la criminalité : « Mais mon père, c'est un peu lui qui m'a initié au monde criminel sans le savoir, parce qu'à sa façon... mon père faisait du piratage informatique. » (Claude) Son père était d'ailleurs conscient qu'il était témoin de ses pratiques. Les comportements qu'il adoptait ont, selon Claude, eu un impact sur son parcours de délinquance.

Il me disait souvent : « Il faut pas que parles à la police. Il faut pas que tu parles à la police. « Pis quand on allait au [magasin 1], il fallait que je ferme ma gueule. Faque, moi,

dès mon jeune âge, j'ai appris qu'il faut pas parler à la police, qu'il faut pas faire confiance aux policiers. Les policiers, c'est... c'est dark, c'est bad. Faque, ça, ça l'a... en plus, avec certains réseaux malsains que j'ai eus au début de mon âge adulte, fin de mon adolescence, ça m'a pas aidé à être une personne conforme. (Claude)

Le parcours de délinquance

L'ensemble des participants à l'étude évoquent un parcours de délinquance à l'intérieur duquel les premiers comportements délictueux sont survenus bien avant les premières accusations. Chacun aborde le développement de leur délinquance. Les premiers comportements délinquants et les premiers démêlés avec la justice seront abordés dans cette section.

Les premiers comportements délinquants

Le parcours de délinquance des participants a débuté pour chacun alors qu'ils étaient d'âge mineur. Les participants témoignent d'une accentuation de la gravité de leurs délits avec l'âge. Grégoire a réalisé son premier délit à l'âge de 10 ans. Les sensations ressenties l'ont amené vers cette accentuation.

Oui, j'ai volé un cellulaire, parce qu'ils voulaient pas m'en acheter. Je me suis pas fait pogner. Après ça, j'aimais le thrill genre, de voler. Faque, je volais pas juste pour avoir quelque chose pour le fun, je volais de l'argent dans les portefeuilles. Je prenais en notes de numéros de carte de crédit. J'ai été accusé de fraude. (Grégoire)

Les premières conséquences de ces comportements sont également survenues à l'âge mineur comme le démontrent les accusations de fraude de Grégoire. Pour certains, les conséquences ont principalement eu un impact sur leur parcours académique :

[...] je me suis fait crisser dehors de la commission scolaire au grand complet. Juste à cause d'une école, je me battais avec des gars, genre je me battais souvent. Je prenais de la drogue à l'école, du pot dans ce temps-là. (Yves)

Les premiers démêlés avec la justice

Les premières accusations des participants à l'étude sont survenues entre l'âge de 15 et 22 ans. À 15 ans, Grégoire a fait face à ses premières accusations pour vente de drogues et possession d'armes, celles-ci l'ont mené à faire une réflexion face à sa délinquance, mais cela n'était pas suffisant afin qu'il cesse ses activités criminelles : « Juste en rentrant ici [Centre

Jeunesse], j'étais comme « c'est dégueulasse, qu'est-ce que je fais », mais je suis pas pour autant prêt à arrêter ça. » (Grégoire). Pour Yves, le fait d'être placé en centre jeunesse pour un délit violent a également eu un effet bien différent que de le mener à cesser ses activités criminelles :

[...] tsé on disait que c'était l'école du crime, mais c'est absolument vrai là. C'est là que j'ai commencé pour se mettre en valeur, il fallait que tu te démarques des autres tsé pis il fallait que tu joues au tough. Tsé j'étais un petit gars de [Secteur 1] de petite banlieue pis tout ça ben tranquille pis tout pis là je me suis retrouvé avec des vrais criss de violents pis des voleurs pis des [rire] des vrais de vrais là tsé. Faque j'ai beaucoup appris à avoir de la haine (Yves)

Claude est le participant ayant fait face à des accusations à l'âge le plus avancé, soit 22 ans. Il met de l'avant le fait qu'il s'est livré à plusieurs activités délinquantes avant d'avoir des démêlés avec la justice :

Le premier délit pour lequel j'ai été arrêté... Je crois que c'est cette année... ça veut pas dire que j'ai juste fait ces 2 délits-là. Il y a eu un paquet de choses entre temps, mais genre vraiment qu'on m'a mis en arrestation [...]. (Claude)

L'engagement lié aux motivations

Les participants à l'étude ont tous identifié différents facteurs de motivation en lien avec l'adoption et le maintien d'un mode de vie délinquant. Des éléments comme l'argent et l'image ont été identifiés par la majorité des participants. D'autres facteurs comme l'adrénaline, le plaisir, le sentiment d'appartenance et l'influence des pairs ont également été soulevés par quelques-uns.

L'argent

Trois des cinq participants à l'étude ont identifié l'argent comme étant un facteur de motivation face à la délinquance. Pour Grégoire, l'argent a représenté le moyen le plus accessible afin de combler ses envies de luxe. C'est ce qui l'a mené vers la vente de drogue.

Moi, je le cacherais pas, j'ai un gros principe de plaisir, de genre j'aime ça m'acheter des affaires, j'aime ça bien paraître, j'aime ça porter des vêtements de marque, en fait, j'aime ça le luxe. Faque, c'est ça, je me disais « J'ai pas un secondaire 5, je vais pas devenir médecin, moi, là... » Faque je me disais : « pour avoir du luxe, je vais vendre de la drogue. » (Grégoire)

L'argent a aussi été son principal facteur de motivation afin de s'investir dans le proxénétisme un peu plus tard dans sa carrière : « Avoir de l'argent, du pouvoir, avoir l'impression d'avoir du pouvoir sur quelqu'un, mais beaucoup d'argent. » (Grégoire). Il a d'ailleurs reconnu que pour lui, son désir de faire de l'argent surpassait ses valeurs. Pour Maxime, l'argent représentait également un facteur de motivation puisqu'il lui a permis de modifier son mode de vie et tout comme Grégoire, il comblait ses envies de luxe.

Ça m'a fait changer sur le milieu de vie que je vivais. Oui c'est un milieu que c'était payant pis c'est un milieu qu'il y avait des mariages pis tout ça, comme que je te disais, c'était le fun à avoir là. (Maxime)

Quant à Yves, l'argent de la criminalité représentait un facteur de motivation puisqu'il lui permettait de subvenir à ses besoins.

Après ça, c'était de la criminalité pour pouvoir faire de l'argent, m'en sortir pour avoir un but pis pouvoir tsé subvenir à mes besoins [...] moi ça me faisait mon argent de poche pis ça arrondissait mes mois. J'ai jamais vraiment manqué d'argent à cause de ça. [...] Tsé j'ai jamais manqué de bouffe, j'ai toujours tsé. J'ai jamais voulu manquer d'argent là pis il y a déjà des semaines que je mangeais du beurre de peanuts en masse, mais c'était surtout pour l'argent là. (Yves)

L'image

En plus de l'argent et du pouvoir, l'image qu'il pouvait dégager a représenté d'emblée quelque chose qui attirait Grégoire vers la délinquance, toutefois, ce facteur ne semble pas s'être maintenu dans le temps. Bien qu'il eût changé sa perception face à son image, cela n'était pas suffisant afin de le décourager.

Mettons genre un peu l'image, l'image d'être vendeur de drogue, proxénète, mais vite cette image-là, je l'ai pu aimer. Je la trouvais comme dégueulasse. Tsé c'est littéralement vendre une fille là, vendre le corps d'une fille. C'est un peu dégueulasse, mais... [...] Juste en rentrant ici, j'étais comme « c'est dégueulasse, qu'est-ce que je fais », mais je suis pas pour autant prêt à arrêter ça. (Grégoire)

L'image qu'il pouvait dégager représentait aussi une motivation pour Maxime :

Le monde, il commençait à me connaître là tsé le prestige pis euh, j'aimais ça. Pis euh, moi j'ai toujours aimé les habits chics, les bagues pis les chaines, Tsé ça faisait une vie de gangster là, je me considérais dans ce temps-là, comme un gangster. (Maxime)

L'image de *gangster* était également une motivation pour Claude : « j'avais des trips de vendre de la drogue. Je me pensais pour un gros gangster jusqu'à tant que ça me pète dans la face là. » (Claude).

Pour Yves, la réputation était également importante. Toutefois, celle-ci n'avait pas comme fonction d'avoir un certain prestige, mais plutôt d'être respecté à l'intérieur de son environnement en centre jeunesse.

C'est là que j'ai commencé pour se mettre en valeur, il fallait que tu te démarques des autres tsé pis il fallait que tu joues au tough. Tsé j'étais un petit gars de [Secteur 1] de petite banlieue pis tout ça ben tranquille pis tout pis là je me suis retrouvé avec des vrais criss de violents pis des voleurs pis des [rire] des vrais de vrais là tsé. Faque j'ai beaucoup appris à avoir de la haine, beaucoup de haine. [...] Oh ouais, ouais, à cause de ça, ça m'a allumé ben raide là, ça cette place-là. (Yves)

Autres facteurs de motivation

D'autres facteurs contribuant au mode de vie délinquant des participants ont été identifiés. Grégoire et Yves ont mentionné que les sensations provoquées par les délits commis les encourageaient à poursuivre. Pour Yves, le *thrill* et l'adrénaline sont des choses qu'il recherche continuellement depuis son premier délit : « Oui, c'est ça, l'adrénaline, sentir ton cœur débattre pis genre que tu shakes. [...] j'ai continué. » (Yves) Pour Yves, il est plutôt question du plaisir qu'il soutirait de ses activités criminelles. C'était le *fun*, c'était *thrillant* : « Non, ouais, ouais tsé tu rentres dans l'appart là pis c'est des chambres rien que de ça là. C'était tripant. » (Yves)

Pour Grégoire, le fait d'appartenir à un groupe représente beaucoup pour lui.

C'est ça. Ben en fait, ma famille pour moi, c'est mon milieu criminel. Genre ma vraie famille, mes partner, mes... genre c'est le milieu criminel, parce que c'est ce que je connais. C'est ça que je connais. Faque, en même temps, vouloir arrêter ça, ça me fait peur, parce que c'est ça que je connais la criminalité. (Grégoire)

L'influence des pairs et une période difficile de la vie de Claude l'ont quant à lui amené à se tourner vers la criminalité afin d'alimenter une haine grandissante.

Ah ben parce que j'étais entouré de délinquants... voire même de gens criminels. J'étais dans une période dark de ma vie, à 17 ans et demi tsé... je venais de me faire abandonner

par mes parents après avoir vécu des sévices corporels pendant des années face à eux... faque, tsé j'emmerdais la société. J'emmerdais tout le monde. Je rêvais de faire exploser des places. Je l'ai pas fait. *Obvious*, il y a rien qui a explosé à [ville 4], mais... je rêvais de détruire la société pis je détestais les gens en général, profondément, j'haïssais tout le monde que je rencontrais. (Claude)

L'engagement lié aux opportunités criminelles

L'engagement au sein d'une organisation criminelle a été différent pour chaque participant. Certains facteurs ont toutefois facilité l'intégration dans une organisation criminelle. Les deux principaux facteurs identifiés par les participants sont les contacts ainsi que les différentes compétences des participants.

Les contacts

Quatre des cinq participants à l'étude ont bénéficié d'un contact afin de faciliter leur intégration. Pour Maxime et Angélique, ce sont des membres de leurs familles qui les ont intégrés au milieu. Des membres de la famille de Maxime étaient propriétaires de bar et étaient impliqués dans le crime organisé.

Parce que mon mononcle pis mes parents étaient dans ces affaires-là là, mais ... la mafia pis euh tout c'est ... il avait des bars, il avait des bars de danseuses, il avait tout. C'est quoi qu'on peut avoir dans un milieu là tsé. (Maxime)

Ce milieu, dans lequel il a commencé à travailler à 16 ans, a grandement facilité le développement de son réseau de délinquance : « [...] j'ai connu les amis de mon père, j'ai connu des associés aussi pis j'ai euh, pis je me suis fait des amis pas recommandables aussi là. » (Maxime). Ces contacts l'ont directement mené à travailler au sein de l'organisation.

[...] je suis allé comme chauffeur avec le boss à mon père là. J'étais rendu comme leur bras droit de [nom 1] là. J'ai fait un 2 ans de chauffeur. Je suis allé conduire des prostitués pis je suis allé le reconduire aussi à [ville 1]. Pis je faisais des livraisons. (Maxime)

Angélique a elle aussi été initiée aux organisations criminelles à un très jeune âge. Elle a d'ailleurs été témoin de pratique violente de la part d'un de ses oncles. Pour elle, dès son enfance, la criminalité a fait partie de son quotidien. Elle se rappelle de s'être intéressée à un très jeune âge à certaines choses à lesquelles elle a été exposée comme les armes à feu, par exemple.

C'était ça ma réalité, moi euh, je voyais des, des gars, des [Organisation criminelle] assis à table à nettoyer des canons tout le temps. [...] pis c'est avec le temps que je suis devenue euh, moi-même une nettoyeuse de canons, moi-même une monteuse d'armes, moi-même une démonteuse d'armes pour nettoyer les armes. Pis à 5 ans, en 3 minutes je te démontais un gun, pis je te le lavais pis je te le remontais. (Angélique)

L'oncle auquel elle fait référence fut d'ailleurs une figure très marquante dans le développement de sa propre carrière criminelle : « Oui, il m'a tout appris ce que je sais pis il m'a tout appris ma force mentale aussi. » (Angélique) Selon Angélique, son oncle a agi comme mentor avec elle car il a perçu son intérêt envers la criminalité : « Parce que veut, veut pas, moi j'étais la seule dans ma famille avec mes euh, dans mes frères qu'ils ont choisi parce que moi ils voyaient que j'étais éblouie pis que moi je voyais tout là. » (Angélique)

C'est par le biais d'une connaissance qui s'adonnait à la vente de cannabis que Grégoire est quant à lui entré en relation avec des membres d'une organisation criminelle. Il cherchait alors à intégrer le milieu.

[...] je lui ai dit : « je pourrais-tu commencer à vendre pour toi? Tatati tatata » Il a dit : « Pas pour moi, je suis pas assez gros, je peux pas faire ça, mais je peux te donner... te faire rencontrer quelqu'un. » Faque, là, il m'a fait rencontrer quelqu'un qui m'a fait commencer à vendre. Au début, c'était juste du pot.

Yves, quant à lui, était à l'emploi d'un restaurant appartenant à des membres d'une organisation criminelle.

Les compétences

Claude a rapidement gravi les échelons à l'intérieur de son organisation. Il estime que ses compétences en informatique lui ont rapidement permis de faire sa place.

Ben à 17, j'ai commencé à consommer pis c'est plus à 18 que j'ai commencé à vendre, mais à 18, c'était rien comparé à 20-21... pis justement c'est comme dans n'importe quel métier, comme j'ai dit, tu commences pas en haut de l'échelle. [...] pis avec le temps, si... je veux pas dire si tu es exceptionnel, mais si tu es un peu hors norme pis tu as des connaissances informatiques, ben là, tu vas monter assez, assez, assez rapidement.

Principalement, Claude mentionne que ses compétences ont servi à son organisation et lui afin de mettre la main sur différentes drogues et afin d'améliorer la sécurité à l'intérieur de l'organisation.

[...] ça m'est arrivé de se servir de nous pour aller chercher des drogues plus rares à trouver qui sont grandement disponibles dans cette partie cachée là d'internet. [...] Je commandais de la drogue, des cannabinoïdes, cette drogue-là, c'était... celui qui venait me le porter, c'était le facteur de Poste Canada en personne pis lui, même, il savait pas ce qui faisait. [...] Je sais que j'ai pas l'aire d'un vendeur de drogues, mais c'est qu'il y a pas juste les gros bras avec les tatous genre, il y a des gens comme moi qui ont... qui ont besoin de gens comme moi, qui ont pas nécessairement des gros bras, des tatous, mais qui sont capables de créer des VPN pour pas se faire pogné par la police pour communiquer avec d'autres vendeurs de drogues. (Claude)

À moindre échelle, Grégoire et Angélique ont également identifié chez eux des compétences qui leur ont permis de faire leur marque à l'intérieur d'une organisation. Pour Grégoire, son sens de l'organisation lui a permis de se démarquer : « Moi, je suis très organisé dans mes affaires. J'ai comme pas le choix nécessairement, parce que si je serais pas organisé, ça irait pas loin. » (Grégoire) Angélique a quant à elle identifié le leadership comme étant la compétence lui ayant permis de développer sa propre organisation : « Non, je suis quand même une personne très forte, euh, très leadership, à la base euh, j'aime beaucoup diriger les troupes euh, au lieu d'être dirigée [rire]. » (Angélique)

L'intégration des participants s'est donc effectuée d'une façon différente pour chacun. Les éléments identifiés dans cette section ont toutefois tous contribué à la carrière criminelle des participants à leur façon. Pour chaque élément, il est possible de faire des liens avec ce qui se retrouve dans la littérature.

Discussion

Cet essai avait comme objectif de mieux comprendre les trajectoires d'engagement dans le crime organisé des jeunes de 16 à 35 ans au Québec. Pour ce faire, une analyse qualitative secondaire des entretiens de cinq participants du projet *(RÉ)SO 16-35* ayant autorévéilé faire partie ou avoir fait partie d'une organisation criminelle à un moment de leur vie a été effectuée. Plus spécifiquement, l'intégration des participants dans un mode de vie criminel ainsi que les facteurs ayant influencé cette intégration ont été explorés.

L'environnement à l'enfance et à l'adolescence

Les résultats de l'essai démontrent que, en cohérence avec la littérature sur le sujet, la famille peut jouer un rôle important dans le développement de comportements délinquants. En effet, des facteurs comme un style parental coercitif, des comportements violents dans la famille et des antécédents familiaux de délinquance peuvent influencer la trajectoire criminelle d'un individu (Mundia *et al.*, 2016).

Quatre des participants à l'étude ont un passé en protection de la jeunesse et trois d'entre eux ont vécu un placement en centre Jeunesse ou famille d'accueil. Ces placements peuvent en partie expliquer leur engagement dans une trajectoire délinquante. En effet, les individus qui ont été placés en protection de la jeunesse peuvent présenter des facteurs de risques importants comme un attachement insécurisant (Bisaillon, 2015). Ce type d'attachement, ou certains sentiments comme celui d'abandon rapportés par Yves, ont pu affecter le développement de l'identité des participants qui se sont tournés vers un groupe criminel afin de combler certains besoins. Le groupe criminel peut représenter une famille de substitution, comme mentionné par Grégoire, et répondre à différents besoins comme ceux d'appartenance et de sécurité (Dufour, 2016). Les résultats de l'essai sont également cohérents avec la littérature indiquant qu'un enfant ayant des parents délinquants est à risque d'adopter lui aussi des conduites délinquantes au cours de son développement (Besemer *et al.*, 2017).

Le parcours de délinquance

Tous les participants de notre étude ont rapporté avoir adopté leurs premiers comportements criminels alors qu'ils étaient d'âge mineur et bien avant d'intégrer une organisation criminelle. Ces résultats vont à l'encontre des études qui ont trouvé que la majorité des membres d'organisations criminelles s'engagent dans des conduites criminelles plus tardivement, soit à l'âge adulte (Vere Van Koppen *et al.*, 2010 ; Morgan et Payne, 2021 ; Campedelli *et al.*, 2021) et que leur carrière criminelle n'est habituellement pas précédée d'une carrière criminelle à l'adolescence (Kleemas et Vere Van Koppen, 2020). Le parcours de délinquance des participants à notre étude s'inscrit donc dans un schéma plus traditionnel d'engagement à la criminalité, qui est aussi documenté chez certains membres du crime organisé, mais dans une moindre proportion (Francis *et al.*, 2013).

Nos résultats suggèrent que la proportion de membres d'organisation criminelle ayant passé d'une criminalité plus commune au crime organisé pourrait être plus élevée que ce que les études quantitatives laissent percevoir, mais d'autres travaux seraient nécessaires pour tirer une telle conclusion, vu la faible taille de notre échantillon et son manque de représentativité. Comme les études qui se sont intéressées aux trajectoires d'engagement au crime organisé sont en grande partie basées sur des données officielles, il est possible que les proportions observées pour chaque type de trajectoire soient biaisées, vu le nombre important de délits qui ne sont pas judiciairisés.

Les motivations et les opportunités criminelles

Les résultats de l'essai sont en cohérence avec les écrits scientifiques en lien avec les motivations associées à la délinquance. En effet, la majorité des crimes sont motivés par l'appât du gain (Uggen et Thompson, 2003). L'argent, qui fut rapporté par les participants comme source de motivation, représente également l'un des motifs les plus fréquemment mentionnés chez les jeunes délinquants (Demers, 2015). L'image projetée, qui est un autre facteur de motivation principal chez les participants, peut s'associer à l'argent, car les participants font référence à l'apparence dégagee par leurs biens matériels acquis avec le fruit de leur criminalité. Ces résultats

sont peu surprenants étant donné le caractère lucratif des activités d'une organisation criminelle. Des besoins comme celui d'adrénaline ont également été identifiés dans les écrits scientifiques comme des besoins comblés par des activités criminelles (Demers, 2015). Cet élément a également été identifié chez les participants de la présente étude.

Outre les motivations, certains facteurs ont facilité l'intégration des participants au sein d'une organisation criminelle. Les facteurs évoqués par les participants s'intègrent tous dans les cinq mécanismes d'engagement aux crimes organisés identifiés par Kleemans et De Poot (2008). Ces trois facteurs sont l'engagement via les relations sociales, via les liens de travail et via l'engagement délibéré grâce aux compétences. Deux des participants ont été introduits au crime organisé par des membres de leur famille et un par une connaissance. Un autre participant y a été introduit par un employeur. Les compétences en informatique, le sens de l'organisation et le leadership ont été identifiés chez trois participants comme des compétences ayant facilité leur intégration dans une organisation criminelle. Selon les participants, ces compétences ont comblé des besoins dans leur organisation.

Liens avec la psychoéducation

En psychoéducation, l'intervention vise principalement à développer un niveau de convenance entre les capacités d'une personne (potentiel adaptatif) et son environnement (potentiel expérientiel). Une bonne connaissance des éléments complétant ces deux pôles est essentielle pour l'évaluation pré-intervention et la planification de l'intervention (Gendreau, 2001). Cet essai a permis d'identifier différentes variables du potentiel adaptatif et expérientiel chez les jeunes qui ont vécu des difficultés d'adaptation les menant à se tourner vers une organisation criminelle.

Du côté du potentiel adaptatif, nous nous sommes principalement intéressés aux motivations des participants. En lien avec les motivations, une approche cognitivo-comportementale pourrait être utile afin de travailler au niveau des attentes irréalistes ou des distorsions cognitives qui sont associées aux motivations, comme l'argent par exemple, et ainsi possiblement réduire leurs tendances à se tourner vers ces activités criminelles.

Principalement, cet essai a permis d'identifier des éléments de l'environnement pouvant mener à des difficultés d'adaptation qui prédisposent à la criminalité. Les principaux facteurs de risques identifiés dans l'environnement des participants de l'étude sont les expériences d'adversité à l'intérieur du milieu familial, la délinquance dans la famille et l'influence des pairs (opportunités criminelles). Des interventions psychoéducatives précoces visant à limiter le déséquilibre provoqué par la présence de ces facteurs pourraient s'avérer potentiellement efficaces pour prévenir l'engagement délinquant et éventuellement, l'implication dans un réseau criminel.

Forces et limites de l'essai

La principale force de cet essai est que les résultats témoignent de la perception des participants eux-mêmes. En général, les études sur le crime organisé se basent sur des données quantitatives officielles de la criminalité. Une étude qualitative comme celle-ci permet de s'intéresser directement à la perspective des participants face à leur engagement au sein d'une organisation criminelle. Qui plus est, le fait que les participants à cette étude aient tous occupé des rôles différents au sein de leurs organisations représente également une force de cet essai. Cela confère aux résultats un bon potentiel de transférabilité, puisqu'ils témoignent de multiples réalités.

Cet essai comporte également un certain nombre de limites. Un échantillon de plus grande taille aurait peut-être permis d'obtenir davantage de connaissances différentes. Aussi, étant donné qu'il s'agit d'une analyse secondaire de données, les entrevues avec les participants n'étaient pas explicitement orientées sur le sujet de l'engagement dans les organisations criminelles, ce qui a aussi pu limiter le développement des connaissances sur cet aspect particulier. Enfin, comme les participants de l'échantillon sont relativement jeunes (25 ans en moyenne), il est probable que les résultats ne soient pas représentatifs de tous les membres d'organisation criminelle. Cela peut aussi expliquer les divergences entre certains résultats de cet essai et ceux issus de la littérature scientifique.

Enfin, davantage de travaux qualitatifs sur cette thématique sont nécessaires et permettraient d'informer le développement d'interventions préventives et adaptatives. Dans de futurs travaux, travailler avec un échantillon plus grand et plus représentatif en ce qui a trait à l'âge permettrait d'approfondir les connaissances sur l'engagement dans le crime organisé. S'intéresser à la délinquance des membres d'une organisation criminelle avant leur première arrestation pourrait également représenter un objectif intéressant pour une éventuelle étude.

Conclusion

Cet essai avait pour but de mieux comprendre les trajectoires d'engagement dans le crime organisé chez des jeunes de 16 à 35 ans au Québec. À travers celui-ci, nous nous sommes intéressés notamment à l'environnement dans lequel évoluaient les participants au cours de l'enfance et de l'adolescence. Pour l'ensemble des participants, les périodes d'adversités dans le milieu familial semblent avoir contribué au développement de la carrière criminelle, et ce, de différentes façons, par exemple par l'exposition répétée à la violence, par les placements en centre jeunesse, les expériences d'abus sexuel et physique et par un sentiment d'abandon parental. Pour l'un des participants, l'environnement familial a représenté le principal facteur d'influence sur son engagement dans la criminalité. La délinquance au sein de la famille est aussi associée à une exposition précoce à la criminalité pour certains participants, ce qui apparaît avoir contribué au développement de leur propre criminalité.

Nos résultats ont également permis de mettre en évidence que l'engagement dans le crime organisé ne se fait pas nécessairement à l'âge adulte comme l'ont avancé certains auteurs (Vere Van Koppen *et al.*, 2010 ; Morgan et Payne, 2021). L'ensemble des participants à cette étude ont adopté leurs premiers comportements délinquants lorsqu'ils étaient d'âge mineur et ont tous été mis en arrestation pour une première fois entre l'âge de 15 et 22 ans.

Enfin, les résultats de cette étude ont permis d'identifier que l'argent, l'image projetée, l'adrénaline et le besoin de reconnaissance représentent des motivations importantes liées à l'engagement dans le crime organisé. Ils ont aussi mis en exergue que l'accès à des contacts et le fait de posséder certaines compétences ou aptitudes peuvent mener à des opportunités pour rejoindre une organisation criminelle. D'autres travaux qualitatifs sur la question sont nécessaires pour mieux saisir la complexité et la singularité des différentes trajectoires d'engagement dans le crime organisé.

Références

- Besemer, S., Ahmad, S. I., Hinshaw, S. P. et Farrington, D. P. (2017). A systematic review and meta-analysis of the intergenerational transmission of criminal behavior. *Aggression and violent behavior*, 37, 161-178. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2017.10.004>
- Bisaillon, C., Bureau, J-F. et Moss, E. (2015). Attachement et adaptation psychosociale chez des enfants hébergés en centre jeunesse. *Revue De Psychoéducation*, 44(2), 269–288. <https://doi.org/10.7202/1039256ar>
- Bouchard, M., Morselli, C., Hashimi S. et Ouellet M. (2015). *Pourcentage d'incident criminels associés au crime organisé* (Rapport 2015-R023). Sécurité publique Canada.
- Brunelle, N., Carpentier, J., Hamel, S., Dufour, I. F. et Gadbois, J. (2020). Favoring Crime Desistance and Social (Re) Integration of Offenders Through Intersectoral Partnerships. Dans A. Balloni et R. Sette (dir.), *Handbook of Research on Trends and Issues in Crime Prevention, Rehabilitation, and Victim Support* (pp. 330-347). IGI Global. <https://doi.org/10.4018/978-1-7998-1286-9.ch019>
- Campedelli, G. M., Calderoni, F., Comunale, T. et Meneghini, C. (2021). Life-course criminal trajectories of mafia members. *Crime & Delinquency*, 67(1), 111–141. <https://doi.org/10.1177/0011128719860834>
- Delacroix, E., Jolibert, A., Monnot, É. et Jourdan, P. (2021). L'analyse des données qualitatives et documentaires. Dans : E. Delacroix, A. Jolibert, É. Monnot et P. Jourdan (dir.), *Marketing Research: Méthodes de recherche et d'études en marketing* (pp. 151-177). Dunod.
- DeLisi, M. et Piquero, A. R. (2011). New frontiers in criminal careers research, 2000-2011: a state-of-the-art review. *Journal of Criminal Justice*, 39(4), 289–301. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2011.05.001>
- Demers, A-M. (2015). *La délinquance et les gangs de rue selon la perspective des jeunes contrevenants : Un regard qualitatif* [Thèse de doctorat]. Université de Sherbrooke. <http://hdl.handle.net/11143/6767>
- Dufour, J. (2016). Criminalité, terrorisme : les liaisons dangereuses. *Sécurité Globale*, 7(3), 109–109. <https://doi.org/10.3917/secug.163.0109>
- F.-Dufour, I., Brunelle, N., Couture-Dubé, R. et Henry, D. (2024). *Understanding Desistance from crime and Social and Community (Re)integration*. Londres, Angleterre : Routledge.
- Francis, B., Humphreys, L., Kirby, S. et Soothill, K. (2013). *Understanding Criminal Careers in Organised Crime* (Rapport n° 74). London: Home Office.

- Fuller, G., Morgan A. et Brown, R. (2019). *Criminal histories of Australian organized crime offenders*. (Rapport n° 567). Australian Institute of Criminology
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Éditions Sciences et culture.
- Gouvernement du Canada. (2023). Code criminel (L.R.C. (1985), ch. C-46). <https://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/C-46.pdf>
- Kemp, L., Zolghadriha, S. et Gill, P. (2019). Pathways into organized crime: comparing founders and joiners. *Trends in Organized Crime*, 23(3), 203–226. <https://doi.org/10.1007/s12117-019-09371-w>
- Kleemans, E. R. et de Poot, C. J. (2008). Criminal careers in organized crime and social opportunity structure. *European Journal of Criminology*, 5(1), 69–98. <https://doi.org/10.1177/1477370807084225>
- Kleemans, E. et Van de Bunt, H. (2008). Organised crime, occupations and opportunity. *Global Crime*, 9(3), 185–197. <https://doi.org/10.1080/17440570802254254>
- Kleemans, E., et Van Koppen, V. (2020). Organized crime and criminal careers. *Crime and Justice*, 49(1), 385-423. DOI: 10.1086/707318
- Morgan, A. et Payne, J. (2021). Organised crime and criminal careers: Findings from an Australian sample. *Trends and Issues in Crime and Criminal Justice*, (637), 1-20. DOI: 10.52922/ti78337
- Mundia, L., Matzin, R., Mahalle, S., Hamid, M. H. et Osman, R. S. (2016). Contributions of sociodemographic factors to criminal behavior. *Psychology Research and Behavior Management*, 9, 147–156. <https://doi.org/10.2147/PRBM.S95270>
- Northcott, P. (2021). *Les faits – Le Crime Organisé*. <https://www.grc-rcmp.gc.ca/fr/gazette/faits-crime-organise>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (5^e éd)*. Armand Colin.
- Saunders, M. et Lawrence, A. (2013). *Indice de gravité du crime organisé : Analyse de la méthodologie proposée* (Rapport n° 831555). Sécurité publique Canada.
- Uggen, C. et Thompson, M. (2003). The socioeconomic determinants of ill-gotten gains: Within-person changes in drug use and illegal earnings. *American journal of sociology*, 109(1), 146-185. <https://doi.org/10.1086/378036>

- Van der Geest, V., Van Koppen, M. V. et Kleemans, E. R. (2020). Delinquent development, employment and income in a sample of Dutch organized crime offenders: Shape, content, and correlates of delinquent trajectories from age 12 to 65. Dans Weisburd, D. Savona. E.U. Hasisi. B et Calderoni, F. (dir), *Understanding Recruitment to Organized Crime and Terrorism* (pp 309–335). Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-030-36639-1_13
- Van Dijk, M., Kleemans, E. et Eichelsheim, V. (2019). Children of organized crime offenders: Like father, like child? An explorative and qualitative study into mechanisms of intergenerational (dis) continuity in organized crime families. *European Journal on criminal policy and research*, 25, 345-363. <https://doi.org/10.1007/s10610-018-9381-6>
- Vere Van Koppen, M. V., de Poot, C. J., Kleemans, E. R. et Nieuwbeerta, P. (2010). Criminal trajectories in organized crime. *The British Journal of Criminology*, 50(1), 102–123. <https://doi.org/10.1093/bjc/azp067>
- Wilson, D. B., Bouffard, L. A. et Mackenzie, D. L. (2005). A quantitative review of structured, group-oriented, cognitive-behavioral programs for offenders. *Criminal Justice and*